

OPTORG (1988-1993) Le règne de Gilbert Salomon et Michel Doumeng

Épisode précédent :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Optorg_1981-1988.pdf

Gilbert Salomon prend le contrôle d'Optorg
par Aliette de BROQUA
(*Le Figaro*, 20 juillet 1988)

Le contrôle du comptoir international Optorg vient de changer de mains. Gilbert Salomon, le président de Socopa International, a en effet dénoué dans la nuit de lundi à mardi le contrat optionnel qu'il avait contracté le 1^{er} juillet sur 429.727 actions Optorg. Cette opération réalisée à titre personnel pour un coût voisin de 125 millions de francs lui donne le contrôle de 42 % du capital de la société de négoce. **Ce sont le groupe Suez qui détenait près de 20 % d'Optorg, l'Union d'Etudes et d'Investissements, du groupe du Crédit Agricole, et l'UAP (9,9 %) qui se sont désengagés alors que les familles Blondel et Chavanel ont conservé leurs participations respectives de 4,7 % et 4,3 %.** Les actionnaires minoritaires vont bénéficier d'un maintien du cours à 292,50 F. Le titre, qui a évolué entre 332 F et 150,10 F cette année et entre 400 F et 140 F en 1987, s'est inscrit hier à 290 F.

Cette affaire en sommeil dans l'orbite de Suez, qui, au début des années 1980, avait pris le relais du groupe hollandais Ogem dans son capital, vient de traverser plusieurs années difficiles tant au niveau du management que de la conjoncture en Afrique où elle exerce 70 % de son activité. Des difficultés qui s'étaient traduites par un recul du cours de Bourse jusqu'à 62 F en 1982. Depuis, l'affaire, qui a procédé à nombre de restructurations, a retrouvé voire dépassé les niveaux auxquels Suez notamment y était entré (de l'ordre de 150 F par titre). La Compagnie a donc sauté sur l'occasion quand Gilbert Salomon est venu proposer cette reprise. Il faut dire que les synergies avec les autres affaires de transport et de commerce international qui figurent dans le portefeuille de Suez (Saga, Soffo, IMS et SCAC qui a également été cédé) n'étaient pas évidentes.

Réveil

Gilbert Salomon, en revanche, compte bien, semble-t-il, réveiller cette belle endormie. Alors qu'elle a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs et un résultat net de 7,3 millions de francs pour la part du groupe contre respectivement 2,6 milliards et 20,4 millions, il compte lui donner un sérieux coup de fouet pour afficher, d'ici à deux ans, un montant de vente de 8 à 10 milliards de francs avec un rentabilité améliorée.

Cette forte croissance sera accompagnée d'un recentrage sur le France, l'activité à l'intérieur des frontières devant contribuer pour 50 à 60 % au total contre 30 % actuellement. Fort de son expérience à la tête de Socopa International, une affaire dont il détient 35 % et qui déclare un chiffre d'affaires supérieur à .5 milliards de francs réalisés dans les industries agro-alimentaires en Europe et dans le négoce, il compte

adjoindre une activité agro-alimentaire en synergie avec Socopa, si ses associés en sont d'accord.

COMPAGNIE OPTORG

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 août 1988.

A la suite de la démission de SUEZ INTERNATIONAL, M. Gilbert SALOMON, devenu actionnaire principal de la Compagnie, a été coopté comme Administrateur et désigné comme Président de la Compagnie en remplacement de M. Jean-Pierre PROUTEAU.

Le conseil d'administration, sur proposition de M. Gilbert SALOMON, a confirmé MM. Fernand GABET et Jean-Pierre GUGENHEIM dans leurs fonctions de directeurs généraux.

Compagnie Optorg

Pour remplacer M. Charles Achach, Mme Yvette Chassagne, MM. Éric Dufoix et Jack Francès, administrateurs démissionnaires, le conseil du 26 octobre 1988 a coopté :

- la Scac (représentant permanent M. Vincent Bolloré) ;
 - M. Michel Doumeng (président de la Société Commerciale Interagraltiptrade International) ;
 - M. Christian Pellerin (président du groupe Sari-Seeri) ;
 - M. Jean-Claude Seys (président du directoire de la Banque Louis-Dreyfus)
-

Optorg abandonne son activité dans le domaine du chauffage et carrelage
par A. B. [Alette de BROQUA]
(*Le Figaro*, 19 avril 1989)

Optorg poursuit son recentrage sur l'agroalimentaire et sur ses activités africaines. Le groupe, repris par Gilbert Salomon il y a près d'un an et qui est en train de, prendre le contrôle de l'ensemble des activités agroalimentaires d'Olipar, va céder, sous réserve des autorisations administratives, à l'américain Kohler* ses filiales Dupont sanitaire chauffage et Mulle-Pattyn, toutes deux spécialisées dans la distribution de lignes sanitaires, chauffage et carrelage, et ayant réalisé ensemble en 1987 un chiffre d'affaires de 466 millions de francs.

Cette cession va rapporter à Optorg une plus-value brute de quelque 180 millions pour un prix de cession avoisinant les 220 millions de francs. Les cotations des actions, suspendues hier, reprendront jeudi.

OPTORG Exercice 1989

Le conseil d'administration, réuni le 25 avril 1990, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1989.

Le résultat consolidé, part du groupe, soit 151435.000 F, s'analyse en :

— un solde positif d'éléments exceptionnels, après IS, tenant notamment compte de la vente de Dupont Sanitaire Chauffage et de Mulle-Pattyn 129.168.000 F

— un résultat net après IS, hors éléments exceptionnels 22.267.000 F Le résultat de la compagnie s'élève quant à lui à 168.887.000 F, comprenant un résultat positif exceptionnel, après IS, de 150.562.000F correspondant principalement aux plus-values de cessions.

Les disponibilités globales de la compagnie dépassent actuellement 300 millions de francs.

Le chiffre d'affaires consolidé pour 1989 est en baisse, à 1.829.939.000 F contre 2.380.282.000 F ; à périmètre comparable, compte tenu notamment des cessions ci-dessus, le chiffre d'affaires du groupe est pratiquement stable par rapport à 1988.

Dans ce contexte globalement favorable, votre conseil a considéré pouvoir proposer la distribution d'une action gratuite pour dix actions anciennes, suivie de la mise en paiement d'un dividende unitaire porté de 7,50 F à 9,50 F, plus avoir fiscal. Compte tenu en outre des actions nouvelles engendrées par la conversion des obligations, le dividende global versé par la compagnie aura, en deux ans, été majoré de près de 50 %.

Avec les réserves d'usage, on peut envisager pour 1990, après neutralisation des profits exceptionnels non récurrents enregistrés en 1989, une nouvelle progression de la rentabilité courante du groupe.

Le conseil a coopté M. Jean Varda, administrateur, en remplacement de M. Jean-Claude Seys, démissionnaire.

Les comptes seront adressés aux personnes qui en feront la demande écrite au siège de la compagnie.

[Doumeng chez Optorg]
par YANNICK LE BOURDONNEC
(*Le Nouvel Économiste*, 8 mars 1991)

[...] Devant une telle situation, la Banque commerciale pour les services, l'industrie et l'alimentation, présente par tradition dans le monde du sucre, a abandonné depuis un an déjà ce type de concours.

Révision en question également à la Banque Paribas, qui a décidé « de redéployer ses activités de financement du négoce en Europe afin de les intégrer dans une approche mondiale par ligne de produits ». La concentration des opérations sur trois sites, Paris, Genève et Rotterdam, et la nomination à la tête du groupe de négoce à Paris de M. John Collenette montrent l'ampleur de la mutation de ces **métiers perturbés par le conflit du Golfe**. Les cours erratiques du pétrole ont bouleversé tous les vieux schémas d'analyse. « Le système bancaire n'est plus adapté à la nature nouvelle de ces métiers », commente-t-on à l'état-major de Sucre Union.

Opinion largement partagée par M. Michel Doumeng, qui a succédé en 1983 à Jean-Baptiste, son père, à la tête de la Compagnie Interagra. « Les gros problèmes rencontrés sur le pétrole ont fait réfléchir les financiers, et les bailleurs de fonds sont aujourd'hui en phase d'observation », explique-t-il. Qui plus est, beaucoup de banquiers rechignent à financer les opérations sur des pays comme l'URSS où les risques croissent très vite. Le préfinancement du produit prend donc le pas sur celui du pays. « Les banquiers préfèrent très nettement jouer cette carte », souligne M. Doumeng. Facteur aggravant : les fonds propres des sociétés de négoce, la plupart du temps d'origine familiale, ne sont plus à la hauteur des sommes en jeu. Depuis 1987, M. Doumeng tente de conforter financièrement Interagra. Le nouveau patron de la compagnie a donc choisi de se rapprocher d'un compagnon de route de son père, M.

Gilbert Salomon, et de conclure une alliance financière. M. Salomon, un des fondateurs de la Socopa, premier groupe français de viande, a multiplié les « coups » dans le négoce international avec le milliardaire rouge. À titre personnel, M. Doumeng lui rachète 21 % du capital d'Optorg. Cette société de commerce de gros créée au début du siècle à Odessa est l'une des rares héritières des Comptoirs français en Afrique à gagner encore de l'argent. La prise de participation n'est visiblement qu'« une première étape dans une stratégie plus globale ». L'objectif serait, en fait, de rapprocher leurs activités industrielles. La Compagnie européenne de distribution, filiale à 56 % d'Interagra, fait figure d'actif solide face à une activité de négoce par définition mouvante. Il est envisagé de regrouper dans un holding commun la société Agripar et la CED. M. Salomon a rassemblé dans Agripar une grande entreprise allemande d'abattage, de transformation et de distribution de viande, la société GUP, l'entreprise CER, un spécialiste des produits alimentaires pour collectivités, la conserverie Toupnot à Lourdes, les Boucheries Bernard et une participation dans la Socopa internationale.

Quant au holding CED, il coiffe les intérêts industriels d'Interagra dans la viande, les fruits et légumes et le vin. L'opération permettrait aussi de disposer d'un levier financier par le biais de la cotation en Bourse d'Optorg, indique M. Doumeng. Sa société, jusqu'à présent, a dû avoir recours à des appuis plus momentanés. C'est ainsi qu'une firme suisse baptisée Thesaurus a fait un temps son apparition dans le capital de la Sepromec, holding familial des Doumeng, et dans celui de la Compagnie européenne des pétroles, une filiale spécialisée. Un coup de main, dit-on, du groupe Louis-Dreyfus, qui se profilerait derrière ces capitaux suisses. Dans le même temps, Interagra a dû pallier les défaillances des marchés de l'Est en amorçant une diversification géographique : implantation en Asie, développement des activités en Amérique latine, arrimage enfin à Optorg pour le continent noir. Autant de virages stratégiques auxquels sont contraints, aujourd'hui, les grands opérateurs nationaux pour tenir le cap par gros temps.

OPTORG exercice 1992

Le conseil d'administration réuni le 22 avril 1993 a arrêté les comptes de l'exercice 1992.

Le bénéfice net consolidé, part du groupe, s'élève à FRF 19.562.000, contre FRF 30.598.000 pour 1991.

Le bénéfice net de la Compagnie Optorg atteint quant à lui FRF 16.752.000 contre, pour 1991, FRF 29.134.000.

Tant pour le groupe, que pour le holding, les résultats 1992 ci-dessus intègrent la totalité des plus-values au 31 décembre 1992, engendrées par la part de la trésorerie investie en Sicav de capitalisation.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée le 24 juin 1993, de distribuer un dividende net par action inchangé de FRF 10,50 auquel s'ajoute un avoir fiscal de FRF 525.

Dans un environnement difficile, la résorption progressive des principaux foyers déficitaires (Congo, Burkina, Niger, Peyrissac-Sénégal, Centrafrique et Rives), qui ont conduit à un exercice 1992 décevant, devrait, avec les réserves d'usage, permettre pour 1993 une amélioration des résultats du Groupe.

Le conseil d'administration a par ailleurs pris acte de la démission d'administrateurs.

Les comptes 1992 seront adressés aux personnes qui en feront la demande écrite au siège de la compagnie.

Suite :

1993 : rachat par l'Omnium nord-africain (ONA)(Maroc).

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Optorg_1993-_.pdf